

INTER LIGUES U12

20 au 23 octobre 2020 – Massane (34)

Composition de l'équipe

Pour les ligues

Ouvert aux Ligues de la ffgolf qui ne peuvent engager qu'une seule équipe.

L'équipe Auvergne-Rhône-Alpes sera composée de 6 garçons et 4 filles.

Pour les équipiers

Les membres de l'équipe doivent être licenciés dans un club de la ligue.

U12 : nés en 2008 et après.

Sélection

L'équipe sera désignée par le Comité de Sélection de la ligue, après concertation avec les entraîneurs de ligue de la catégorie.

Forme de jeu

Pour chaque tour : 3 filles minimum doivent obligatoirement faire partie de l'équipe.

Distances de jeu : Les SSS devront être identiques pour les filles et les garçons. Voir recommandations vademecum 3.6-4.

Phases de qualifications (1^o jour)

4 greensomes stroke-play 18 trous (9 trous le matin et 9 trous l'après-midi).

Classement sur les 7 meilleurs scores pour répartir les équipes en tableau ou en poules suivant le nombre. A l'issue de la qualification, les équipes sont réparties dans 2 tableaux A (8 premières) et B (les suivantes).

Phase finale (2^o - 3^o - 4^o jour)

4 greensomes match-play sur 9 trous

Les résultats des matchs correspondent aux trous gagnés par chaque greensome. Le total des 4 donne le résultat final.

A l'issue d'un tour, en cas d'égalité parfaite, les capitaines des équipes concernées composeront un greensome qui partira en play-off en trou par trou (greensome composé obligatoirement de 2 des 8 joueurs ayant disputé le tour).

Conditions particulières

Cadets, chariots électriques et instruments de mesure : pendant tout le déroulement de l'épreuve, les cadets et l'utilisation de chariots électriques et des instruments de mesure de distance ne sont pas autorisés.

Epreuve non-fumeur : Toute infraction par le joueur ou son cadet est assimilée à une infraction au Code de comportement.

Encadrement : il est autorisé que 2 pros encadrent les joueurs d'une même équipe.

